

SOCIÉTÉ

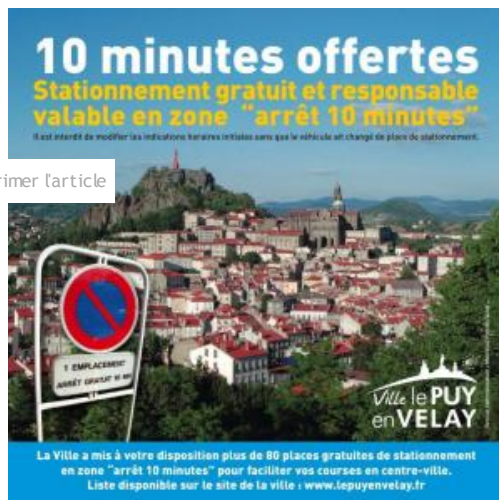
Le Puy : disque de stationnement 10 minutes

Date : 14/01/2012 - Mise à jour : 14/01/2012 21:52



80 places de stationnement limitées à 10 minutes ont été mises en place dans toute la ville afin de permettre une meilleure rotation des véhicules à proximité des commerces.

Imprimer l'article



Passer à la pharmacie, au bureau de tabac, récupérer un colis, faire une petite course en centre ville. C'est devenu plus simple. Afin de redynamiser le centre-ville, la Ville du Puy-en-Velay et les commerçants ont souhaité améliorer le stationnement de proximité et de courte durée.

Le stationnement en zone bleue est destiné à faciliter votre quotidien. Sur l'ensemble des emplacements de stationnement gratuit et limité à 10 minutes, tout conducteur qui laisse un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée du stationnement, conforme au modèle type de l'arrêté ministériel du 6 décembre 2007.

Ce disque est vendu au prix d'un euro, à la caisse du parking souterrain du Breuil. Il doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée, afin que cette information puisse être vue distinctement par les agents de surveillance du stationnement. En l'absence de ce dispositif, les contrevenants s'exposent à une contravention.

Où trouver ces emplacements ?

- > Rue Henri Pourrat : 2 emplacements situés au droit du n° 18, au plus près de l'emplacement "G.I.C.-G.I.G."
- > Boulevard Alexandre Clair : 1 emplacement au droit du n° 29.
- > 23 boulevard Carnot : 2 emplacements au n° 23, 1 au n° 34
- > 31 boulevard de la République devant la crèche
- > 40 boulevard de la République
- > rue du faubourg Saint-Jean : au droit du n° 14 au droit du n° 50 2 emplacements au droit des n° 5 et 9,
- > rue Pannessac, au droit des n° 6 et 8, deux emplacements
- > 56 rue Pannessac
- > 63 rue Pannessac
- > place Cadelade en face du n° 3
- > 9 rue du 86ème R.I. : 2 emplacements
- > 27 rue des Farges
- > 53 rue des Farges

Les Brèves

Un dimanche mouvementé à Roche-
Rugby : une victoire pour le CASE
Volley / Hand : les résultats du wee
Un débat public avec les jeunes de

Les derniers articles

2 sourds-muets fauchés par un auto
Réussissons ensemble pour la Loire
Bicentenaire de Victor de Laprade
Législatives 2012: un sondage pour l
circonscription
Sécurité routière: un Stéphanois in
candidats à la présidentielle

Une information locale à dire
[Envoyer une info à la](#)

- >31 boulevard du Breuil (voie montante)
- >boulevard du Breuil : 2 emplacements le long des voies descendantes devant la tête de station des taxis
2 emplacements côté impairs en face des n° 34-36 1 au n° 37
- >Chemin de Sainte-Catherine : 2 emplacements à l'arrière de l'immeuble situé 11 boulevard Maréchal Joffre
- >37, 47 et 51 boulevard Gambetta
- >Boulevard Maréchal Fayolle : au droit des n° 43 et 47
- >Avenue Foch : un emplacement au droit du n° 3 un emplacement au droit du n° 12 deux emplacements au droit du n° 30 1 au n° 54
- >Avenue Baptiste Marcet : 1 emplacement en face du n° 7
- >Rue Raphaël en face du n° 29
- >Rue de la Gazelle : 2 emplacements au droit du n° 21 et du n° 25
- >Boulevard Maréchal Joffre : 2 emplacements situés au droit de la Résidence "Le Vivarais"
- >Rue Pierre Farigoule : 1 emplacement, sur le premier emplacement de stationnement payant situé du côté des numéros pairs
- >Rue des Teinturiers, 1 emplacement au droit du n° 2
- >Rue de la Fonderie : 2 emplacements situés au droit du n° 8
- >Rue Louis Juvet : 1 emplacement au droit de l'immeuble 44 boulevard de la République, côté Louis Juvet > Avenue Clément Charbonnier : 1 emplacement au droit du n° 18
- >Place Eugène Pébellier : 1 emplacement situé au droit du n° 2
- >Rue Grangevieille : 2 emplacements au droit du n° 4 1 emplacement au droit des n° 10 et 12
- >Boulevard Saint-Louis : 2 emplacements au droit du n° 14, 1 emplacement au droit du n° 49 Bis 2 emplacements au droit des n° 53
- >Rue Traversière du Consultat : deux emplacements
- >Place du Marché Couvert : deux emplacements situés devant l'entrée principale du Marché Couvert
- >Rue Emile Reynaud, au droit des n° 2 et 4, deux emplacements
- >Rue Général Lafayette : 1 emplacement au droit du n° 1
- >Place du Martouret : 2 emplacements situés de part et d'autre de l'Arbre de la Victoire
- >Place du Clauzel : 1 emplacement est créé, à l'angle de la place du Clauzel et de la voie longeant les n° impairs de cette même place, face au n° 3 rue Courrierie. Cet emplacement se substitue à celui existant au droit du n° 1 place du Clauzel.
- >Rue Vibert : au droit des n° 10 - 12 - 14

[Recommander](#)

2 personnes recommandent ça.

0© zoomdici - [Mentions légales](#) - [FAQ](#) - [Régie publicitaire](#)Sorties et loisirs : [Restaurants 42](#) / [Restaurants Loire](#)Immobilier en Loire Haute Loire : [Louer un appartement](#), [louer une maison...](#) [Acheter un appartement](#), [acheter une maison](#), [acheter un terrain...](#)Petites annonces : [Rechercher une voiture d'occasion](#), [rechercher une moto ou un sccoter](#), [rechercher des bonnes affaires](#), [rechercher un emploi \(CDD, CDI\)...](#)